

GRATUIT pour tous les membres de la F.R.C.P.B.

# Belgaphil





# Le plus grand salon international de la philatélie et numismatique de Belgique.

**Vendredi 1 & samedi 2 avril 2022**  
**Vendredi 7 & samedi 8 octobre 2022**



**antwerp expo**

Jan van Rijswijcklaan 191  
B-2020 Antwerpen

### Antwerpfila vous offre:

- Le plus grand salon de philatélie et numismatique de Belgique.
- Accessibilité facile, près du centre historique d'Anvers.
- Expo-cafeteria confortable avec beaucoup de choix
- Classique & Moderne.
- Variétés & curiosités.
- Collections en gros, motifs.  
Lettres & cartes postales  
Estimation & expertise  
Matériel, catalogues & accessoires.



www.antwerpfila.be - info@fnip.be - tel. +32 13 55 00 42

# Le mot de la rédaction



Johann Vandenhoute  
Rédacteur en Chef Belgaphil

**Voilà le printemps, voilà le soleil. Comme nous l'attendions avec impatience ce soleil printanier! Il est tellement agréable de passer un peu plus de temps dehors en laissant le froid derrière nous. Alors que nous espérions pouvoir progressivement oublier les problèmes dus au Covid nous voilà confrontés de manière brutale à l'invasion honteuse de l'Ukraine par la Russie.**

Nous avons l'impression que cela se passe dans notre jardin, à seulement une journée complète de route de chez nous. Après le tsunami de Corona, nous sommes maintenant inondés de nouvelles de l'Ukraine toute la journée.

Mais permettez-moi tout de même de vous faire découvrir quelques nouvelles philatéliques. Dans de nombreux clubs, les réunions ont repris et les retrouvailles ont été agréables. De même, une exposition régionale et quelques expositions internationales avec des participations belges ont déjà été menées à bien et avec plus ou moins de succès. Nous tenons à remercier tous les exposants pour leurs efforts de promotion de la philatélie en Belgique et à l'étranger. Dans les sections « agenda » et « expositions internationales », vous pouvez encore découvrir les lieux de visite et peut-être vous inscrire à une exposition. L'exposition régionale de Lommel a dû être annulée début janvier. La régionale à Estaimpuis s'est déroulée avec beaucoup d'intérêt et notre exposition nationale Antverpia (10-12 juin 2022), qui a été reportée deux fois, est maintenant très proche et vous verrez dans ce numéro qu'elle semble prometteuse. Nous avons constaté que deux règlements, à savoir « Philatélie ouverte » et « Cartes postales illustrées », ne sont disponibles qu'en néerlandais sur notre site Web. Pour résoudre ce problème, certains membres ont réalisé une traduction de la version la plus récente. Dans ce numéro, vous trouverez les deux traductions. Et maintenant, au travail pour ceux que cela intéresse et bonne chance!

Le nouvel organe directeur (ce qu'on appelait autrefois le comité Exécutif) de notre fédération, la F.R.C.P.B., est à

présent en place. Dans ce numéro, vous trouverez la nouvelle équipe, cependant notre président Ivan Van Damme a dû démissionner après 2 mois, en raison de graves problèmes de santé. Un nouveau président sera nommé dans les semaines ou les mois à venir. Mais malgré ce revers, la nouvelle équipe veut concrétiser de nombreux objectifs au cours des 5 prochaines années. La plupart de ceux-ci ont déjà été lancés, comme la réalisation d'un nouveau site Web. Nous voulons vous offrir beaucoup plus d'informations que celles que l'on peut y trouver aujourd'hui. Nous avons différents projets, et avec la régularité d'une horloge, nous vous informerons et vous inviterons à visiter notre nouveau site web qui sera disponible à l'avenir sous le nom [www.belgaphil.org](http://www.belgaphil.org). L'ancien nom ([www.frcpb.be](http://www.frcpb.be)) restera cependant activé et vous redirigera vers le nouveau site web.

L'agrandissement de la bibliothèque et des bureaux de la FRCPB à Zaventem a également été entamé. Il est urgent de mettre nos statuts en conformité avec la structure d'une asbl. La loi en la matière a été modifiée en 2020.

Nos journées et nos vies sont régulièrement bouleversées avec leurs lots d'imprévus et de contrariétés. N'oubliez donc pas! Si cela ne se passe pas comme on le souhaite, alors il faudra laisser les choses se dérouler comme elles se présentent. Tout ne doit pas toujours être réussi à 100%, un peu moins est également autorisé.

Nous sommes parfois si exigeants, nous demandons tellement de nous-mêmes. N'attendez pas que tout soit parfait pour oser profiter de votre vie et de votre collection de quelque manière que ce soit.

Bonne lecture de ce BelgaPhil tout frais. **B**

- 3 - Le mot de la rédaction - *Johann Vandenhoute*
- 4 - FRCPB - Bureau Permanent - Colofon
- 6 - La philatélie intéresse-t-elle encore les jeunes ? - *Jean-Pierre Malmedy*
- 9 - Envois postaux par avion du Congo belge - *Piet Van San*
- 10 - Prochaines expositions internationales - *Lars Jørgensen, Koenraad Bracke*
- 11 - Agenda, Infos et Communiqués
- 12 - Antverpia 2022 - *Jozef Ghys*
- 14 - London 2022 - *Jozef Ghys*
- 16 - Directives « Philatélie ouverte » & « Cartes Postales illustrées »
- 21 - Cette carte postale belge a voyagé très lentement. - *Luc Selis*
- 22 - Livres, magazines et/ou publications philatéliques - *Piet Van San*

# Fédération Royale des Cercles Philatéliques de Belgique a.s.b.l.

F.R.C.P.B.

## Bureau Permanent

---

**Le samedi, le 8 janvier les membres effectifs présents de la F.R.C.P.B. ont élu le nouveau Comité exécutif. Les données des personnes qui exerceront les différentes fonctions pendant la période 2022 à 2026 ont été réunies ci-dessous.**



### **Président Fédéral (vacant)**

Le 22 mars 2022, nous avons reçu la démission de notre président Ivan Van Damme. Son état de santé ne lui permet plus d'exercer toute autre tâche au sein de notre association.

Ivan Van Damme demande explicitement de ne pas lui téléphoner ou lui envoyer un e-mail en vue d'une guérison optimale.

Le 1<sup>er</sup> Vice-Président, *Willy Monfils*, assumera temporairement le rôle de Président jusqu'à la nomination d'un nouveau Président. Le conseil s'occupera exclusivement des affaires courantes (statuts, achat d'une partie du bâtiment, ...) et assurera la poursuite des affaires courantes telles que les expositions et les réunions.



### **1<sup>er</sup> Vice-Président et Vice-Président pour la Wallonie**

*willy monfils* <[willymonfils@skynet.be](mailto:willymonfils@skynet.be)>

Président du Comité philatélique provincial namurois FRCPB  
Président cercle royal philatélique de Gembloux (707)  
Secrétaire C E R (centre études et recherches Colonel Moigny et Michel Fontinoy (730))  
Membre titulaire de l'Académie Royale Philatélie Belgique ABA



### **Vice-Président pour la Flandre**

*Filip Van der Haegen* <[vdhaegen.f@myonline.be](mailto:vdhaegen.f@myonline.be)>

Président "Koninklijke Philakring Roeselare Izegem"  
Membre conseil Aerofil et SAB  
Président FRCPB Flandre occidentale  
membre correspondant de l'Académie Royale Philatélie Belgique ABA  
Commissaire national Aérophilatélie  
Jury national philatélie ouverte  
Jury FIP Aérophilatélie



### **Vice-Président pour le Brabant & Bruxelles**

*Léon Poncé* <[leon.ponce@gmail.com](mailto:leon.ponce@gmail.com)>

Président du Comité du Brabant de la FRCPB  
Responsable du BNP Paribas Fortis Philatelic Club (215) depuis 1975  
Secrétaire Général d'UNIONPHIL (202) depuis 1980



### **Secrétaire Général**

*Rudy De Vos* <[rudy.devos2@telenet.be](mailto:rudy.devos2@telenet.be)>

Vice-Président du Comité Brabant F.R.C.P.B.  
Président "Postzegelclub Leuven" (262)  
Rédacteur "Loven Boven (Leuven)"  
Responsable site web F.R.C.P.B.



### **Trésorier**

*Bernard Péters* <[bernardpeters@scarlet.be](mailto:bernardpeters@scarlet.be)>

Président du Comité provincial Hainaut  
Président Asphilthem (367)  
Président Association Philatélique d'Estaimpuis (332)  
Commissaire provincial philatélie thématique  
Jury National philatélie thématique



### **Trésorier Adjoint**

*Johann Vandenhautte* <[vandenhautte.johann@skynet.be](mailto:vandenhautte.johann@skynet.be)>

Trésorier Comité Brabant F.R.C.P.B.  
Président/trésorier Themaphila (810)  
Animateur-coach/trésorier Ke.The.Fil (272)  
membre correspondant de l'Académie Royale Philatélie Belgique ABA  
Rédacteur en Chef Belgaphil  
Commissaire provincial philatélie thématique / Cartes Postales illustrées

## **Fichiers d'adresses *BelgaPhil* - changements d'adresse**

Toutes les modifications d'adresses doivent être envoyées par courrier électronique à l'attention de l'administrateur du fichier Eddy Van Vaeck et Rudy De Vos en CC: [eduard.van.vaeck@telenet.be](mailto:eduard.van.vaeck@telenet.be) - [rudy.devos2@telenet.be](mailto:rudy.devos2@telenet.be)

### **COLOFON**

#### **F.R.C.P.B.**

Horizonpark blok 3 -  
Leuvensesteenweg 510 - bus 15,  
1930 Zaventem

**URL:** [www.frcpb.be](http://www.frcpb.be)

**Président**  
(vacant)

#### **Secrétaire**

Rudy De Vos  
[rudy.devos2@telenet.be](mailto:rudy.devos2@telenet.be)

#### **Trésorier**

Bernard Péters  
[bernardpeters@scarlet.be](mailto:bernardpeters@scarlet.be)  
n° de compte "Fédération"  
IBAN: BE19 2100 5839 0012

#### **Rédacteur en Chef**

Johann Vandenhautte  
[vandenhautte.johann@skynet.be](mailto:vandenhautte.johann@skynet.be)

#### **Collaborateurs**

Jozef Ghys, Mieke Goris,  
Michel Meuwis, Charlotte Soreil,  
Bernard Péters, Ivan Van Damme,  
Filip Van der Haegen

#### **Traducteurs**

Constant Kockelbergh, Luc  
Fautré, Bernard Péters, Alain  
Pierret, Marc De Mesmaeker,  
Jean Marquebreuck

**Tirage:** 5000 exemplaires

**Prix:** GRATUIT pour les  
membres de la F.R.C.P.B.  
Pour les non-membres:  
15,00€/an l'abonnement

#### **Responsabilité**

Chaque auteur reste respon-  
sable du contenu de son article.

#### **Prochain numéro**

Belgaphil no **67** paraîtra  
en **juillet 2022**.  
Pour être publiés dans les  
meilleures conditions, vos textes  
et communiqués doivent  
parvenir au plus tard le **15 mai**  
**2022** à la Rédaction Belgaphil,  
p/a Johann Vandenhautte,  
Balkweg 40, 1981 Hofstade  
ou par email  
[vandenhautte.johann@skynet.be](mailto:vandenhautte.johann@skynet.be)

# La philatélie intéresse-t-elle encore les jeunes ?



Jean Pierre MALMEDY  
Administrateur - Trésorier prov. Namur

**D**ernièrement, un ami me posait cette question. S'il est vrai que dans la grande majorité de nos cercles, la moyenne d'âge est élevée, on pourrait y répondre par non. Cependant, j'ai eu l'occasion durant ma vie professionnelle, en tant qu'enseignant, de constater que l'intérêt chez les jeunes existe toujours.



Jadis, il y avait beaucoup moins de possibilités de distractions. Aujourd'hui, les tentations sont multiples et ils ont tendance à se tourner vers des activités différentes de leurs parents ou grands-parents. L'apparition d'Internet, du gsm avec toutes ses applications, de nombreux hobbies, ... les ont détournés de la philatélie. L'avenir de la philatélie dépend de notre réaction. Ou l'on constate cette triste réalité et restons passifs ou nous essayons de partager notre hobby en l'expliquant avec les moyens qui touchent la jeunesse. Notre communication doit évoluer. Il nous appartient de transmettre notre passion, en particulier aux jeunes et ainsi, faire face à une réduction importante du nombre de philatélistes que nous constatons de plus en plus souvent.

Je ne dirai pas qu'il faut motiver les jeunes. Ce serait simpliste. Il faut être créatif et imaginatif. Les méthodes « traditionnelles », qui ne demandaient que peu d'efforts car c'était presque automatique de faire une collection de timbres par le passé, doivent évoluer. Vous me direz comment ? En changeant notre approche et en repensant ce qui a fait le succès de la philatélie auprès des jeunes il y a 40 ou 60 ans ! Qu'est-ce qu'il y a de créatif et de nouveau à cela, me direz-vous ?

- Il faut intégrer les techniques actuelles : la magie de l'instant, le clip, les blogs sur Internet (FB, pour que nous comprenions, mais qui est largement dépassé chez les jeunes), les spots vidéos, ..., la communication avec les amis, d'autres philatélistes au travers de ces moyens de communications modernes.

- Il ne faut plus dénigrer et cataloguer la philatélie comme étant un hobby de vieux ! Dans bon nombre de pays, il y a beaucoup de jeunes philatélistes.

- Les jeunes doivent pouvoir manipuler, avoir des timbres et autres documents qui leur appartiennent pour s'initier à des domaines choisis par eux et qui très certainement, au départ, ne seront pas des études classiques en histoire postale ou en classe traditionnelle.

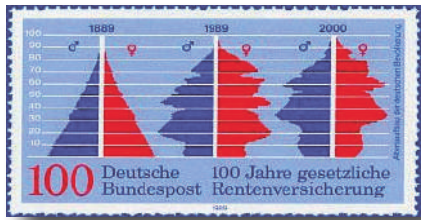


- Il faut un regard neuf du côté des philatélistes, un regard qui accepte l'originalité. Ces attitudes sont indispensables en particulier auprès des formateurs, des jurys, de toutes personnes qui porteront un jugement ou mieux, un conseil. Comme je le dis souvent, la critique d'une feuille, d'une collection doit bien évidemment expliquer comment progresser mais également faire apparaître des points positifs qui encouragent le jeune philatéliste à poursuivre ses collections. Ce dernier aspect est trop souvent oublié!

- Enfin, j'en reviens à la façon de faire des années 60 ou 80. Il faut retrouver dans les écoles des ateliers et même l'utilisation du timbre dans les cours. Le timbre doit à nouveau être présent à l'école. La création de petits cercles, de petits groupes d'amateurs doit réapparaître. Pour cela, il est indispensable qu'une information, voire une formation, soit donnée aux enseignants (lors des études, lors de recyclages, ...) mais également aux conseillers pédagogiques et aux dirigeants y compris politiques. Il faut réapprendre l'intérêt du timbre, du message et des informations qu'il transporte.



Je peux vous assurer, pour l'avoir pratiqué, que le timbre intéresse toujours les jeunes. Il peut très facilement s'intégrer dans tous les cours ne fût-ce que comme élément qui illustre une matière. Pourquoi ne pas utiliser un timbre, en image, représentant Jean de la Fontaine sur une feuille où est écrite une de ses fables ? Ou, dans un cours de musique, un timbre sur Mozart, ... ? Ou, en géographie, une pyramide des âges sur une fiche technique. J'ai également utilisé des pages d'une collection pour illustrer le volcanisme.



Dans le cours d'étude du milieu, j'ai proposé des activités de recherches, de synthèse et de publication autour des vestiges du passé dans la ville de Bruges (Béguinage, Beffroi, Hôpital St. Jean, ...). Au lieu d'une photo classique, le document de départ était un timbre. La liste des utilisations est infinie.



Tout ce travail n'est pas simple et comme il a été laissé un peu de côté, que la société a évolué vers de nouveaux hobbies, que l'on a parfois rejeté ce que les anciens faisaient comme étant ringard, ... il y a beaucoup à entreprendre pour rattraper le retard. C'est une réflexion à mener mais surtout à mettre en place.

Le timbre a fait rêver des générations entières de collectionneurs ou de simples utilisateurs, jeunes ou moins jeunes, à travers le temps et dans tous les pays du monde.

Cette géniale invention du XIX<sup>ème</sup> siècle a permis de rapprocher les territoires mais aussi de mettre en lumière des personnages célèbres, des idées, la nature, des découvertes, ... mais aussi, de communiquer sous forme de petites images. Un dessin, une image vaut mieux qu'un long discours. C'est ce que font les millions de timbres qui circulent chaque jour à travers le monde.

C'est ce pouvoir qu'a le timbre qu'il faut faire connaître chez nos jeunes.

Qui sait ? . . . L'image, le timbre, le clip philatélique sont peut-être l'évolution qui se dessine.





# Envois postaux par avion du Congo belge

## Censure anglaise



Piet Van San

Commissaire national à la littérature

### Reprise du trafic postal aérien par lettre du Congo Belge en 1944, Par Avion Spécial de Boende, le 7 septembre 1944 - BRUXELLES, le 8 février 1945.

Lettre par avion avec mention manuscrite « Par avion Spécial » de Boende du 7 septembre 1944 à destination de Schaerbeek. Autrement dit, le premier vol spécial du Congo belge vers la Belgique, après la libération de certaines parties du territoire belge début septembre 1944.



Cette reprise fut annoncée par l'arrêté n° 255/PT du 31 août 1944, mais uniquement pour les cartes postales. Pour le courrier avec les vols anglais via Léopoldville, Lagos, Casablanca et Lisbonne moyennant 10 francs de surtaxe aérienne. Pour le transport par les voies aériennes françaises (arrêté 352/PT du 28 novembre 1944) une taxe aérienne de 6 francs par 5 grammes était due.

Ce n'est qu'à partir de la deuxième semaine de février 1945 que des lettres pourront également être envoyées en Belgique via les compagnies aériennes françaises. La Sabena organisa un premier vol le 8 juillet 1945. Non sans importance, les frais de port vers la Belgique furent également fixés à 2,50 francs les 20 grammes à partir du 7 septembre 1944. Les lettres par avion de la Belgique vers le Congo belge, en revanche, ne pouvaient être envoyées, à cause des vicissitudes de la guerre, que le 2 mars 1945, donc même un peu plus tard que cette lettre du Congo.

Au verso de cette lettre, nous trouvons l'adresse de l'expéditeur à Boende s/Tshuapa - Coquilhatville, les cachets dateurs de Basankusu le 8 septembre 1944 et de Léopoldville le 9 septembre 1944. Arrivée à Bruxelles le 8 février 1945, 5 - 6 mois après le départ de la lettre à BOENDE ! Bande de fermeture de la censure anglaise ouverte par examinateur 4743.

Notre lettre de septembre 1944 a donc été envoyée par la voie anglaise. La reprise annoncée le 31 août 1944 concernait uniquement les cartes postales. Le tarif du 7 septembre 1944 prévoyait également un affranchissement, c'est pourquoi nous pensons également que cette lettre (un vrai premier jour !) a été admise au trafic postal. La taxe aérienne de 10 francs et le port de 2,50 francs font ensemble 12,50 francs. B

# Prochaines expositions internationales



Lars Jørgensen  
Commissaire  
expositions



Koenraad Bracke  
Commissaire Adj.  
expositions



**Helvetia 2022** *Lugano, Suisse* 18-22 mai 2022  
 site web : Helvetia2022.ch  
 Exposition mondiale FIP avec les classes suivantes : philatélie traditionnelle, histoire postale, entiers postaux, l'aérophilatélie, la philatélie thématique et la littérature.  
 Fermé aux inscriptions, participation Belgique : 6 collections.  
 Commissaire : Koenraad Bracke (kobra22@telenet.be)



**EXPHIMO 2022** *Mondorf-les-Bains, Luxembourg* 4-6 Juin 2022  
 Site web : www.philcolux.lu/2022  
 64ème exposition philatélie thématique "Technik" ; concours 1 cadre des clubs philatéliques européens. Fermé aux inscriptions, participation belge de 2 équipes + 2 collections  
 Info: Koenraad Bracke (kobra22@telenet.be)



**CAPEX 2022** *Toronto, Canada* 9-12 juin 2022  
 site web : Capex22.org  
 Exposition mondiale FIP exclusivement pour les collections un cadre. Date de clôture des inscriptions : 20 nov. 2021. Frais d'inscription 125 \$ US.  
 Commissaire Koenraad Bracke (kobra22@telenet.be)



**INDONESIE 2022** *Jakarta, Indonésie* 4-9 août 2022  
 site web : indonesia2022.id  
 Exposition mondiale FIP avec toutes les classes. Vous trouverez plus informations sur leur site web concernant la date de clôture des inscriptions ou sur les prix du cadre.  
 Commissaire Koenraad Bracke (kobra22@telenet.be)



**BIRDPEX 9** *Gmunden, Austria* 26-28 août 2022  
 Site web : www.birdpex.com  
 National exhibition "birds" with international participation (thematic & open philately, etc.)  
 Closing date: 1 June 2022. Frame fee € 20 (12 pages)  
 Commissioner & info: Koenraad Bracke (kobra22@telenet.be)



**LIBEREC 2022** *Liberec, République Tchèque* 13-16 oct. 2022  
 site web : liberec2022.eu  
 Exposition européenne FEPA avec toutes les classes et le salon polaire. Date de clôture des inscriptions : 30 mars 2022. Prix du cadre € 40/55  
 Commissaire : Koenraad Bracke (kobra22@telenet.be)



**Cape Town 2022** *Cape Town, Afrique du Sud* 8-12 nov. 2022  
 Site web : Capetown2021.org  
 Exposition mondiale FIP avec les classes suivantes : philatélie traditionnelle, histoire postale, aérophilatélie, fiscaux, entiers postaux, philatélie thématique et littérature.  
 Clôture au plus tard en mars 2022 (inscriptions demandées dès que possible). Prix du cadre 65/80/30 USD  
 Commissaire : Lars Jørgensen (lars.jorgensenfs@gmail.com)



**IBRA 2023** *Essen, Allemagne* 25-28 mai 2023  
 site web : lbra2023.de  
 Exposition mondiale FIP avec toutes les classes. Date de clôture des inscriptions : 1 octobre 2022. Prix du cadre € 80/110/50  
 Commissaire : Koenraad Bracke (kobra22@telenet.be)

B

# Agenda, Infos et Communiqués



De **Cercle Royal Philatélique de l'Ourthe** (411) organisera le **dimanche 1<sup>er</sup> mai 2022** de 9h à 16h son **30<sup>ème</sup> Salon International du Printemps des Collectionneurs** (Philatélie, cartes postales, monnaies, ...) sur le site de **Blegny Mine, rue Lambert Marlet, 23 4670 Blegny - E40 sortie Blegny(Mine)**. Vaste parking, cafétéria, petite restauration. *Renseignements : E.Keydener, tel : 04 246 56 03 email : [etienne.keydener@skynet.be](mailto:etienne.keydener@skynet.be)*



De **Postzegelkring Schendelbeke** (874) richt in op **zaterdag 14 mei 2022** van 9u tot 15u haar **8e grote ruilbeurs** in **DE REEP, FELICIEN CAUWELSTRAAT 9, 9500 GERAARDSBERGEN**. Voor alle verzamelaars van Postzegels, postkaarten, munten, sigarenbanden, lucifermerken Boeken, enz... Toegang gratis en Grote parking aanwezig. *Info organisator De Roeck Luc tel: 054 41 77 32 gsm: 0496 40 13 24. Voorzitter Fauconnier Ronny tel: 054 42 22 73 gsm: 0474 27 89 84.*



le **Royal Cercle Philatélique de La Hulpe** (269) organisera du **dimanche 15 mai 2022 au dimanche 22 mai 2022** de 13h à 17h (sauf 19.05 de 10h à 12h et 13h à 17h et le 22.05 de 14h à 16h) son **50 ans de philatélie à La Hulpe**. En découvrant notre exposition, vous pourrez également découvrir le musée consacré à Toots Thielemans, musicien célébré cette année : il aurait eu 100 ans. Lieu: **Espace Toots, Rue des Combattants 61 à 1310 La Hulpe**. Entrée gratuite. *Renseignements : Secrétariat: [secretariat.cplh@gmail.com](mailto:secretariat.cplh@gmail.com)*



De **Postzegelkring Sint-Gillis Dendermonde** (868) organiseert op **28 mei 2022** van 9u tot 16u, haar **29<sup>e</sup> Nationale Ruil dag** in **Zaal 'De Zonnebloem', Breestraat 109 in Sint-Gillis Dendermonde**. 120m handelaren + cafetaria. *Info: R. Van der Veken, tel. 052 22 17 45 - email: [roger.van.der.veken@telenet.be](mailto:roger.van.der.veken@telenet.be)*



**L'Association Philatélique de Fleurus** (334) organisera le **samedi 4 juin 2022 et le dimanche 5 juin 2022** de 9h à 17h **la grande bourse toutes collections et vente de Mystamps**. Lieu: **salle polyvalente de la forêt des loisirs, rue de wangenies, le vieux campinaire à Fleurus**. Entrée gratuite - Vaste parking - Petite restauration. *Renseignements: Président : Mr DUEZ Serge - tel: 0475 31 80 17 Trésorier : Mr TRABAN Claude - tel: 071 38 77 19*



De **Postzegelclub Nossegem** (273) organiseert op **zaterdag 4 juni 2022** van 9u tot 15u haar **32ste postzegel- en muntenhappening** in **het GO! Atheneum Zaventem, Sportwegstraat 25 te Zaventem**. Toegang gratis - Parkeren opgelet! Blauwe zone (max 11u) *Info: Idierickx Luc, tel 0478 09 47 20 email: [luc.dierickx1@skynet.be](mailto:luc.dierickx1@skynet.be) website: [www.postzegelclubnossegem.be](http://www.postzegelclubnossegem.be)*

## ASSURANCE DES COLLECTIONS

La F.R.C.P.B. a contracté une police d'assurance auprès de la Lloyd's pour couvrir les collections de ses membres lors des expositions organisées et/ou par elle, et ce à des conditions favorables.

Les membres intéressés qui souhaitent bénéficier des avantages de cette police devront toutefois remplir certaines conditions:

- 1- Etre en règle de cotisation pour l'année en cours auprès d'un cercle fédéré.
- 2- Soumettre une demande à la F.R.C.P.B. au moins un mois avant l'événement, en utilisant le formulaire fourni.
- 3- Ce formulaire peut être obtenu sur simple demande auprès du

**trésorier adj. de la F.R.C.P.B.:**

**Johann Vandenhaute**

[Vandenhaute.johann@skynet.be](mailto:Vandenhaute.johann@skynet.be)

( tél. 0478 24 45 72 )

- 4- S'engager à payer le montant de la prime à la F.R.C.P.B. au reçu de la note de débit. Les frais de dossier (taxes et TVA) étant pris en charge par la fédération.

# Antverpia 2022

## Final Countdown



Jozef Ghys  
Président Antverpia 2022

### Plus que deux mois et Antverpia 2022 sera une réalité.

ENFIN, dirions-nous, car depuis la décision officielle prise par le conseil d'administration de la FRCPB à Ciney en août 2018, de l'eau a coulé dans l'Escaut, comme on dit si joliment. Et comme tout le monde le sait déjà ... une pandémie de corona est passée par là. Une chose que, il y a deux ans encore, nous n'aurions jamais pu imaginer. Mais pas d'inquiétude : notre "compte à rebours final" a commencé fin janvier 2022, après la fin de la période d'enregistrement prolongée.

Où en sommes-nous aujourd'hui ?

<b>Classe</b>	<b>Participants</b>	<b>Faces</b>
Philatélie traditionnelle	14	64
Histoire postale	30	143
Entiers postaux	5	16
Astrophilatélie	7	33
Aérophilatélie	4	16
Maximaphilie	5	17
Philatélie thématique	22	92
Philatélie ouverte	20	88
Cartes postales	19	76
Philatélie de la jeunesse	8	17
Championship Class	8	55
VII <sup>e</sup> Olympiade	5	24
PROMO Aérophilatélie	40	100
Académie de Philat. / ABA	15	52



Grosso modo, nous arrivons en arrondissant à 200 participants et 825 cadres.

Intéressant à savoir pour la suite :

- Il y aura une brochette de négociants affiliés à la Chambre Professionnelle Belge des Négociants en Timbres-Poste (CPBNTP), similaire à celle des bourses d'Antwerpfilia FNIP.
- Comme d'habitude, bpost proposera à nouveau quatre émissions de timbres en prévente. Les sujets sont déjà connus et plairont certainement à de nombreux philatélistes.
- Il y aura un salon d'honneur spécial où seront présentées TOUTES les collections liées aux Jeux Olympiques, ainsi que la Championship Class et une sélection de l'Académie Royale de Philatélie ABA.



©bpost

- Un accord spécial a été passé avec l'hôtel Mercure Antwerp City South, situé à quelques pas de l'Antwerp Expo. Vous pouvez réserver votre nuitée directement auprès de Luc Van Roy - pour plus d'informations, consultez le site web [www.antverpia2022.be](http://www.antverpia2022.be).
- Un banquet d'ouverture aura lieu le vendredi 10 juin (également à l'hôtel Mercure Antwerp City South).
- Un catalogue sera publié avec de nombreux articles intéressants, un bel aperçu illustré des collections participantes, sans oublier un feuillet unique en couleur faisant la promotion de la VII<sup>e</sup> Olympiade d'Anvers en 1920. Le fait qu'il s'agisse déjà d'une pièce de collection en dit long!



©bpost

Vous l'avez lu, il ne manque plus que vous pour assurer à Antverpia 2022 le succès qu'elle mérite. **B**

# London 2022

## International Stamp Exhibition



Jozef Ghys  
FIP jury philatélie thématique

**Lorsque Frank Walton (président) a été chargé en 2015 (!) d'organiser London 2020, l'une des consignes était la suivante : en faire quelque chose de spécial afin que les participants et les visiteurs puissent dire plus tard : "J'y étais".**

Qui aurait alors pensé que la mise en place de l'organisation prendrait plus de 7 ans, dont les 2 dernières années avec la pandémie de Covid-19. Pour rendre la chose encore plus intense, le 18 février 2022 (\*), ils ont également dû faire face (selon l'IRM) à la plus grosse tempête depuis 30 ans.

Conséquence :

- des trains qui ne pouvaient plus circuler et des employés qui, par conséquent, n'ont pas pu se rendre à Londres,
- des avions qui n'ont pas pu atterrir et ont été déroutés vers Francfort - Paris - Milan et des commissaires qui n'ont pas pu présenter leurs collections en conséquence.

Il a donc fallu attendre le dimanche 20 février pour que toutes les collections soient dans les cadres.

Certaines collections n'étaient pas autorisées à être exposées en raison de restrictions spécifiques liées au Covid dans certains pays. Une partie de ces collections ont été envoyées sous forme numérique, imprimées et placées dans les cadres. Le jury a pu les juger, mais les points obtenus ne sont pas repris dans les tableaux officiels de la F.I.P.

Mais pas d'inquiétude, grâce au "flegme anglais" et à la patience et au professionnalisme des juges présents, tout s'est finalement bien passé.

Il y avait également certaines contraintes pratiques. En raison de la superficie limitée du Business Design Centre Islington London, les 3400 cadres ont dû être répartis sur une première moitié (du samedi 19 février au mardi 22 février) et une seconde moitié (du mercredi 23 février au vendredi 25 février).

- Première moitié : histoire postale - philatélie fiscale - entiers postaux - philatélie ouverte - philatélie moderne - cartes postales - philatélie de la jeunesse
- Deuxième partie : philatélie traditionnelle - aérophilatélie - philatélie thématique - Championship Class

En raison d'une décision Covid du gouvernement britannique, aucun aménagement ne pouvait être effectué dans la zone de l'exposition le dimanche 27 février, et les cadres ont donc dû être retirés dès le samedi 26 février. Les discussions du jury avec les participants et les commissaires concernés ont donc dû se dérouler sans les collections dans les cadres. À ma connaissance, c'est la première fois que cela se produisait. Mais avec une bonne planification, l'espace nécessaire et une préparation optimale des membres du jury, tout s'est finalement bien passé.

Le grand atout était bien sûr les cadres belges placés dans la Gallery Hall. Et cela malgré certaines manipulations des douaniers anglais, qui n'ont pas compris que les caisses en bois contenaient du plexiglas tout neuf et les ont fait tomber du camion sur le sol, causant ainsi d'inévitables dégâts.

Au final, plus de 600 collections ont été exposées dans le cadre de Londres 2022, dont 6 participations belges et 2 participations de littérature belge.





Les résultats des collections belges sont disponibles ci-dessous :

- Histoire postale : André Bollen et Alain Pierret ont tous deux été récompensés par un Grand Argent.
- Classe littérature : André Bollen (Vermeil) et P. Wijnants (Grand Argent)
- Philatélie traditionnelle : notre vedette Lars Jorgensen avec Grand Or
- Philatélie thématique : Johann Vandenhoute (Or) et Andrea Heirwegh (Grand Vermeil)
- Philatélie moderne : Guy Heyblom (Grand Vermeil), qui a excellé avec le résultat "Best in Class" = médaille d'argent Londres 2022 - un résultat plutôt spécial.

Plus de détails seront bien sûr donnés dans la présentation du Palmarès lors du premier Belgaphil de 2023.

Au Royal Mail, des "oblitérations spéciales" étaient disponibles pendant l'exposition. En soi, cela n'a rien de particulier, étant donné que lors d'autres expositions mondiales, de telles oblitérations étaient adaptés quotidiennement en fonction d'un certain sujet : journée de la nature - journée de la jeunesse - journée de la FIP - journée de ...

Il m'a été très agréable de pouvoir obtenir une oblitération portant la date du 22-2-2022, que j'ai utilisée pour envoyer des nouvelles à ma famille et à mes amis.

Pour conclure, je tiens à faire part de mon appréciation pour la très belle médaille London 2022 représentant la reine Victoria, réalisée par le graveur William Wyon (1795- 1851).

La grande foule n'était pas encore présente à cette exposition, et certains exposants ont pris la précaution de laisser leur personnel à la maison pour éviter toute contamination au corona.

Le dernier jour de l'exposition, des tests supplémentaires ont été effectués sur les personnes qui avaient besoin de certificats pour pouvoir rentrer dans leur pays.

Heureusement, toutes ces situations ont aujourd'hui plus ou moins disparu, espérons-le pour toujours.

La route vers de nouvelles expositions FIP et FEPA est tracée et nos commissaires nationaux Lars et Koenraad pourront à nouveau représenter la Belgique à l'étranger.



(\* ) Tout est bien qui finit bien : le 18 février 2022, au milieu de la tempête, ma huitième petite-fille - Marie - est née. Cela aussi a été un moment excitant (!) **B**

# Directives

## "Philatélie ouverte"

Source: KONINKLIJKE NEDERLANDSE BOND van  
FILATELISTENVERENIGINGEN

**Lignes directrices pour juger les inscriptions dans la classe de philatélie ouverte. A la demande de certains lecteurs de Flandre et de Wallonie.**

### 1. Inscriptions dans les catégories de compétition

Ces lignes directrices ont été préparées pour l'Open Philately Class. Ils sont une ressource pour juger les soumissions individuelles par une équipe de jury ainsi qu'une ressource pour les participants pour développer leur soumission.

### 2. Règles

L'Open Philately Class est une tentative d'élargir les possibilités dans le domaine de l'exposition. Cette classe permet aux contributeurs d'utiliser des objets autres que philatéliques pour améliorer le développement du thème ou clarifier le matériel philatélique existant.

Il ouvre la possibilité de montrer plus de résultats de recherche en montrant le matériel philatélique en relation avec ses origines culturelles, sociales, industrielles, commerciales et autres. En conséquence, les connaissances sur le thème peuvent être approfondies ou élargies.

En autorisant l'inclusion de matériel non philatélique dans les inscriptions à l'Open Philately Class, les collectionneurs sont encouragés à pratiquer cette façon de collectionner et d'exposer. Les nouveaux collectionneurs peuvent être enthousiasmés par cette façon de collectionner, ce qui profite à la poursuite du passe-temps.

2.1 L'inscription doit être composée d'au moins 50 % de matériel philatélique.

2.2 Il n'est pas obligatoire que le matériel non philatélique ne représente pas plus de 50% de l'entrée. Cependant, la répartition du matériel non philatélique sur l'ensemble de la soumission peut influencer les critères d'évaluation « traitement/élaboration » et « matériel ».

### 3. Principes lors de la rédaction d'une entrée

L'Open Philately Class montre les aspects possibles de l'utilisation de matériel philatélique et non philatélique les uns par rapport aux autres. La candidature doit montrer cette utilisation de manière imaginative et créative.

L'entrée dans la classe Open Philately doit contenir:

- 3.1 Toutes les matières philatéliques possibles qui se produisent également dans les autres classes philatéliques (voir les SREV).
- 3.2 Le matériel non philatélique peut inclure un certain nombre de choses, à l'exception du matériel dangereux ou interdit. Le matériel non philatélique doit être lié au sujet choisi et doit expliquer ou clarifier ce sujet.
- 3.3 Une entrée dans la classe ouverte de philatélie doit montrer le développement du sujet choisi d'une manière imaginative et créative.
- 3.4 Les éléments philatéliques doivent être décrits dans la terminologie philatélique usuelle, comme c'est le cas dans les autres classes philatéliques.
- 3.5 Le matériel non philatélique doit être décrit et approprié au développement et à l'élaboration du sujet de l'entrée.
- 3.6 La soumission peut être élaborée chronologiquement ou géographiquement ou de toute autre manière qui convient au sujet choisi.

### 4. Critères de jugement d'une entrée dans la classe ouverte de philatélie

- 4.1 Des textes explicatifs sont nécessaires pour promouvoir l'importance et la compréhensibilité de l'entrée. À cette fin, il est nécessaire de fournir des informations claires avec le matériel présenté. Cependant, les textes explicatifs doivent être concis et clairs. Le matériel non philatélique doit améliorer la compréhension du sujet choisi et renforcer l'attractivité de l'entrée
- 4.2 Les inscriptions à la classe Open Philately seront jugées par des juges qualifiés dans la classe dans laquelle ils ont été nommés.

Les critères d'évaluation sont les suivants :

<b>Élaboration et importance</b>	<b>30</b>	
Titre et plan		10
Élaboration et importance		20
<b>Connaissance et recherche</b>	<b>35</b>	
Savoir et recherche philatéliques		20
Connaissances et recherches non philatéliques		15
<b>Matériel</b>	<b>30</b>	
Qualité		10



Rareté	20
<b>Présentation</b>	<b>5</b>
<b>Total</b>	<b>100</b>

## 5. Élaboration et importance

5.1 Un maximum de 10 points peut être attribué au titre et au plan. La relation entre le titre et ce qui est montré dans l'entrée, le « récit » ou le « fil rouge » et la manière dont l'entrée a été développée sont pris en compte. L'entrée dans l'Open Philately Class doit toujours commencer par une page de titre ou de plan. Les parties suivantes doivent être élaborées sur cette page :

- l'intention de la soumission;
- informations spécifiques sur l'objet de la soumission:
- un plan qui précise le développement de l'entrée. Le plan ne doit pas contenir de textes volumineux, mais doit fournir un aperçu logique des différentes parties ou chapitres. Le plan doit présenter le contenu de l'entrée en un coup d'œil afin que le juge et le public sachent immédiatement de quoi il s'agit ;
- éléments montrant une enquête personnelle;
- un aperçu de la littérature consultée.

Une page de titre/plan bien pensée aide à une meilleure compréhension de la candidature par le participant, les autres participants, les juges et le public.

5.2 Un maximum de 20 points peut être attribué aux critères d'élaboration et d'importance.

## 6. Connaissances et recherche

6.1 Il doit être clair que des recherches plus que superficielles ont été effectuées et que le participant démontre qu'il possède une solide connaissance du sujet. Cette connaissance peut être démontrée par le choix du matériel et l'inclusion de textes explicatifs concis.

6.2 Un maximum de 35 points peut être attribué aux critères de connaissance et de recherche.

6.3 Ces 35 points sont répartis en 20 points pour les connaissances et recherches philatéliques et 15 points pour les connaissances et recherches non philatéliques.

## 7. Qualité et rareté

7.1 Un maximum de 30 points peut être attribué aux critères de qualité et de rareté.

7.1.1 Ces 30 points sont répartis comme suit : un maximum de 10 points pour la qualité tant pour le matériel philatélique que non philatélique et un maximum de 20 points pour la rareté, également pour le matériel philatélique et non philatélique.

7.1.2 Les copies doivent avoir une taille d'au moins 25 % par rapport à l'original.

7.2 Matériel philatélique.

7.2.1 Le matériel philatélique doit être original.

7.3 Matériel non philatélique

7.3.1 L'hypothèse est que le matériel non philatélique, y compris les photographies, est original. Si ce n'est pas possible, une explication doit être donnée.

7.3.2 Le participant doit exploiter toutes les possibilités pour montrer le plus de matériel non philatélique varié possible en rapport avec le sujet. Il convient d'éviter que seules des cartes postales ou des photographies soient utilisées comme matériel non philatélique.

## 8. Présentation

8.1 Un maximum de 5 points peut être accordé pour une bonne présentation. La soumission doit paraître attrayante. Il est important que la soumission dans son ensemble, mais aussi par page, soit structurée de manière équilibrée.

8.2 L'application de matériel non philatélique qui est plus grand qu'une feuille A4, est mieux appliquée sur une feuille A3. L'utilisation de telles feuilles peut améliorer l'impression générale.

8.3 Le matériel non philatélique ne doit pas avoir plus de 5 mm d'épaisseur pour pouvoir être accroché dans un cadre de taille standard.

## 9. Récompenses

9.1 Les inscriptions à la classe de philatélie ouverte seront jugées selon les critères de jugement indiqués au point 4.2 des présentes directives.

9.2 Pour la participation internationale : les récompenses sont attribuées en points (60 à 100) et une médaille ou un diplôme. Les médailles FIP ne sont pas attribuées. Les résultats seront inclus dans l'inscription FIP des récompenses obtenues. Une preuve d'inscription sera remise aux participants dont l'inscription a reçu moins de 60 points.

9.3 Si une inscription composée de cinq cadres (80 pages) a été évaluée dans la classe Open Philately au cours des 10 dernières années lors d'une exposition FIP et a reçu 85 points ou plus, le participant a le droit d'utiliser cette inscription avec huit cadres (128 pages) pour participer à une prochaine exposition FIP.

9.4 Si des différences surviennent entre la traduction de ces directives dans une autre langue, le texte tel qu'il apparaît en anglais s'appliquera.

*L'un des principaux objectifs d'Open Philately est de promouvoir le rassemblement.*

Etabli lors de la 116<sup>e</sup> réunion du conseil d'administration de la FIP à Sofia le 16 avril 2018.  
gew.: 2018-07-01jv. **B**

# Directives

## "Cartes Postales illustrées"

Source: FRCPB.be

**Proposition de la FEPA pour l'introduction de la discipline de la carte postale illustrées. Règles spéciales (spécifiques) pour les collections de cartes postales lors des expositions de la FEPA.**

### 1. Expositions à caractère de compétition.

La discipline de la carte postale est acceptée comme classe de compétition pour les expositions nationales, régionales et FEPA approuvées par les fédérations concernées.

### 2. Définition d'une carte postale.

Une carte postale doit comporter une illustration. En outre ...

- Cartes postales utilisées ( envoyées par les services postaux ou par tout autre moyen)
- (usage postal) doivent montrer qu'elles ont été traitées par un service postal.
- Les cartes postales non utilisées (non traitées par un service postal) doivent comporter un texte imprimé ou des lignes d'adresse, par exemple une zone postale, indiquant que celle-ci est destinée à être envoyée à découvert.
- Seules les cartes postales originales de la même période sont autorisées, c'est-à-dire que les réimpressions produites à une date ultérieure ne peuvent être présentées que dans des cas exceptionnels.
- Les cartes postales peuvent être réalisées dans n'importe quel matériau (dessin ou peinture à la main, broderie, etc.).
- Le matériel exposé doit avoir la possibilité d'être présenté dans des cadres d'exposition au format international de 16 pages A4 par face ou équivalent.

### 3. Principes pour le développement d'une collection.

#### 3. 1. Sujet, plan et traitement.

Une collection de cartes postales est réalisée en fonction d'un sujet géographique (topographique), d'un sujet thématique ou d'un point de vue particulier (un artiste visuel, la technologie d'impression, le matériau), selon le choix de l'exposant.

Le titre et le plan de la collection doivent figurer sur la page d'introduction et être rédigés dans l'une des langues officielles de la FIP. (Pas pour les expositions nationales ou régionales) Le plan doit montrer l'intention et la composition ou la structure de la collection. Le titre, ainsi que les principales sections et sous-titres de la collection, doivent montrer la structure et le développement logique de la collection et être un exemple de créativité, de connaissances et de recherches personnelles.

Le titre doit refléter le contenu de la collection de la meilleure façon possible. Le traitement de la collection doit être conforme au titre et au plan. Chaque carte postale doit présenter un lien avec le sujet ou le thème choisi pour la collection.

#### 3.2. Connaissance du sujet et de la recherche.

La recherche est une condition préalable à la connaissance du thème choisi et des cartes postales et elle est démontrée par un court texte lié à chaque carte postale.

La variété et la diversité du matériel sont d'une importance exceptionnelle.

#### 3.3. Condition et rareté.

Le matériel exposé est présenté dans la meilleure qualité possible pour le sujet choisi. La rareté est directement liée à la difficulté de trouver de telles cartes postales et à la difficulté de les obtenir.

#### 3.4. Présentation.

Les feuilles d'exposition recommandées ont les dimensions suivantes :

1. 21 cm x 29,7 cm (A4). 4 pages d'affilée
2. 42cm x 29,7 cm (A3). 2 pages d'affilée
3. 31cm x 29cm. 3 pages d'affilée.

### 4. Évaluation de la collection.

Une collection de cartes postales sera jugée par un jury composé d'experts en la matière et désigné par les fédérations compétentes.

## 5. Attribution de points.

Les collections seront évaluées en fonction des critères suivants :

- Sujet, plan (10) et traitement (20)	30
- Connaissance (15) et recherche (20)	35
- Condition (10) et rareté (20)	30
- Présentation	5

**TOTAL 100**

## 6. Récompenses-Médailles

Des récompenses et/ou des médailles peuvent être attribuées, conformément au présent règlement, déterminé par le comité d'organisation en collaboration avec la ou les fédérations concernées.

Les collections de cartes postales peuvent être récompensées par des prix spéciaux et les félicitations du jury.

## 7. Dispositions finales

7.1. En cas d'ambiguïtés ou de divergences dans les textes, dues à la traduction, le texte anglais prévaut.

7.2. Les présentes règles spéciales (spécifiques) pour les collections de cartes postales lors des expositions de la FEPA ont été adoptées et approuvées par le congrès de la FEPA à Athènes le 15 novembre 2015. Elles feront l'objet d'une révision lors du Congrès de la FIP en 2018.

Ces règles s'appliqueront à toutes les expositions sous la protection de la FEPA, avec le soutien de la FEPA ou la reconnaissance de la FEPA à partir du Congrès de la FEPA 2015.

## Directives pour l'évaluation d'une collection cartes postales illustrées.

### 1. Introduction.

1.1. Le but de ces directives est d'aider à la fois les juges et les collectionneurs et de leur fournir des conseils pratiques sur la manière d'utiliser les règles spéciales pour les collections de cartes postales.

1.2. Les règles spéciales (spécifiques) pour les collections de cartes postales comprennent le matériel que la collection peut contenir et la façon dont il doit être traité et exposé. (Présentation)

1.3. Les présentes lignes directrices ne sont pas exhaustives. Chaque collection est jugée sur ses propres mérites.

1.4. Le collectionneur peut et a tout intérêt à envoyer un résumé complet de sa collection au comité d'organisation de l'exposition. Le résumé ne remplace pas la page d'introduction ou le plan, mais le complète en donnant plus de détails sur le traitement, le choix, la recherche, les connaissances et la présentation de la collection. Il est recommandé que le résumé ne dépasse pas deux (2) pages A4.

### 2. Description-définition d'une collection de cartes postales.

#### 2.1. La collection.

Une collection de cartes postales peut avoir un traitement géographique (topographique), comprenant par exemple des illustrations d'un lieu (commune - ville), d'une région (Campine) ou d'un style (Art). La collection peut également être traitée de manière thématique. Un événement ou une manifestation peut par exemple être montré sous la forme d'un reportage, ou le sujet de la collection peut être le photographe, l'artiste, l'imprimeur ou l'éditeur ou encore le matériel. Les idées originales et la créativité peuvent conduire à différents traitements d'une collection.

#### 2.2. La carte postale.

La taille, le développement et le matériau (matière première à partir de laquelle la carte est fabriquée) peuvent être différents. L'accent est mis sur l'impression (recto) et non sur les caractéristiques philatéliques (timbre-poste, le cas échéant). Les cartes postales peuvent être présentées "inutilisées" mais aussi "utilisées" (envoyées par les services postaux). Les cartes postales inutilisées doivent comporter un côté adresse imprimé (par exemple, mentionnant la carte postale), un emplacement indiqué pour un timbre ou d'autres signes, qui montrent clairement que la carte postale était destinée à être envoyée à découvert.

### 3. Critères d'évaluation.

#### 3.1. Sujet, plan, traitement.

Il doit y avoir un lien clair entre le titre, la structure de la collection et le traitement, y compris des informations sur la manière dont le collectionneur développe le thème qu'il a choisi, c'est-à-dire le choix de la carte postale pour illustrer son thème et la manière dont le collectionneur a utilisé son matériel. L'introduction doit conduire le spectateur à l'histoire que le collectionneur veut raconter. L'originalité, l'imagination et les idées créatives seront particulièrement récompensées.

Le sujet et le plan seront jugés en fonction de la similitude du titre, du plan et du développement de l'histoire tout au long de la collection.

Le traitement sera jugé sur la base du choix des cartes postales et de l'endroit où elles sont utilisées dans le récit, ainsi que de l'utilisation du texte en relation avec les cartes postales et le sujet.

Le traitement et la description détaillée de la typographie, de la méthode d'impression et de l'imprimeur/éditeur sont tout aussi importants. Si ces informations ne sont pas disponibles, il convient d'expliquer pourquoi.

Le matériel photographique original ayant servi de base à des expériences et des tests dans la production de cartes postales sera également récompensé.

Les cartes postales photographiques produites par des particuliers, même si elles ont été traitées par les services postaux, ne sont pas en elles-mêmes utiles pour une collection totale ; cependant elles peuvent être utilisées dans le cadre d'une collection.

### 3.2. Connaissance et recherche.

La recherche est une condition préalable à la connaissance du thème, et cette connaissance doit être démontrée par le choix et la variété du matériel utilisé ainsi que par le bref texte accompagnant les cartes postales. Les textes doivent fournir des informations essentielles sur le thème et peuvent également mentionner le photographe ou l'artiste. Des informations sur la typographie, la méthode d'impression et l'imprimeur/éditeur peuvent également être présentées de manière appropriée. Les cartes postales illustrées doivent être correctement choisies par rapport au thème et le texte descriptif doit également être correct.

La variété ou la diversité du matériel est importante et sera récompensée pour cela.

Les connaissances personnelles et la recherche peuvent également être démontrées par la présence de matériel qui a nécessité peu ou pas de recherche, par exemple, une méthode de collecte inhabituelle. La connaissance actuelle du thème choisi peut également être démontrée par l'utilisation de matériel qui est une découverte du collectionneur.

### 3.3. Condition et rareté.

Il faut montrer la meilleure qualité possible et disponible pour le thème choisi. Les coins cassés ou froissés, les éraflures, l'usure, etc. affectent "l'état ou la condition", mais une certaine tolérance sera accordée aux pièces plus anciennes et peu courantes. Ce sera également le cas pour les cartes postales plus anciennes comportant du texte manuscrit sur les côtés image avant l'introduction du verso séparé, en tenant compte du fait que le texte écrit n'est pas de mauvaise qualité avec des taches d'encre ou autres, etc.

La rareté est directement liée à la difficulté de trouver et d'acheter les cartes postales. Combien il serait difficile de dupliquer la collection. Certaines cartes postales "Real Photo" peuvent être qualifiées d'unicques, car elles ont souvent été produites en très petit nombre. Même certaines cartes postales imprimées sont extrêmement rares. Les cartes postales montrant des détails sur les personnes, les activités, les transports, etc. sont plus importantes que les vues générales.

Les cartes postales de "l'âge d'or" étaient souvent imprimées par différents éditeurs dans des variantes différentes. Les variantes de l'époque peuvent être utilisées comme "originaux" tandis que les nouvelles réimpressions doivent être utilisées comme telles. Les faux qui ne sont pas mentionnés comme tels entraîneront un déclassement de la collection, déterminé par le jury.

### 3.4. Présentation.

Les textes d'accompagnement doivent être présentés avec goût et de manière attrayante. L'impression générale de la collection est importante. Il faut éviter les papiers de couleur foncée sur lesquels la collection est présentée. Des cadres de cartes postales ou des "sous-couches" peuvent augmenter l'impression visuelle de la collection. Illustrations (cartes, dessins, etc.) ou objets ayant un rapport ou un lien direct avec le thème ou le développement de la carte postale, peuvent être tolérés en petites quantités, mais en aucun cas la carte postale ne doit perdre de son importance dans la collection. **B**

---

## Médailles 2019/2020 (suite)



**Davy Deprez**  
médaille mérite  
philatélique provincial  
Flandre occidentale 2019



**Luc Content**  
médaille mérite  
philatélique provincial  
Flandre occidentale 2020



**Claude Traban**  
médaille mérite  
philatélique provincial  
Hainaut 2019

# Cette entier postale belge a voyagé très lentement.



Luc Selis  
Commissaire national entiers postaux

Carte postale avec timbre 5ct à usage national, émise le 1<sup>er</sup> janvier 1873. La carte a été postée à Liège St-Léonard, un quartier au nord de la ville de Liège, le 2 décembre 1875 à 21h00.

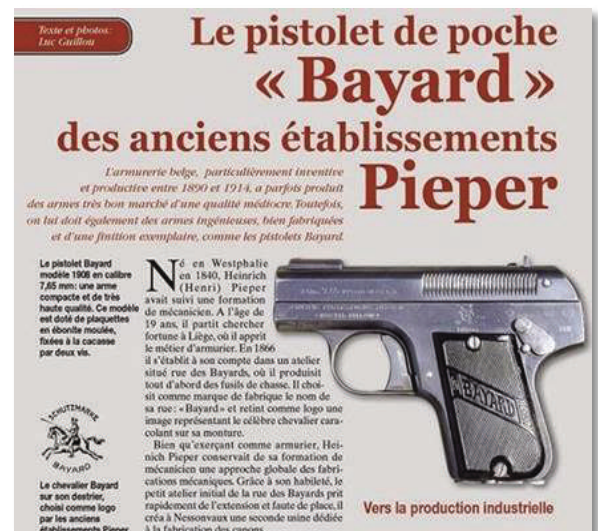


L'expéditeur était la société FAGNUS & Cie, armurier bien connu de la rue Chérie du quartier en question.

La destination est indiquée sur la carte comme étant, Messieurs Pieper & Co, Armurerie Mécanique, Rue des Bayards, E/V, à 1,5 km.

La carte est arrivée le soir même à la poste centrale de Liège à 10 heures du soir. Voir cachet d'arrivée en bas à gauche de la carte.

Or, pour une raison inconnue, la carte n'a pas été délivrée rue des Bayards....



43 ans et 9 mois plus tard, la carte a été retrouvée quelque part, voir écriture en haut à gauche « Trouvé dans le ... (illisible) du 25/8/1919 », probablement à la poste centrale de Liège lors du déblaiement, après la 1<sup>re</sup> Guerre mondiale, de ce que les Allemands y avaient laissé.

L'entreprise destinataire avait entre-temps (après 43 ans) déjà déménagé à Herstal, 3 km plus au nord-est le long de la Meuse.

La carte a reçu un nouveau cachet de départ le lundi 25 VIII 1919 9-10 et a été délivrée le soir même entre 19h et 20h à Herstal, 15.971 jours après le départ.

La carte avait donc voyagé à la vitesse de 103 mètres ... par an 😊 (soit un peu plus d'1 centimètre/heure).

Mais elle s'en est bien sortie, car elle a obtenu un reçu privé rouge tamponné au bureau de l'administration le mercredi 27 août 1919. Tout est bien qui finit bien. **B**

# Livres, magazines et/ou publications philatéliques

Printemps 2022



Piet Van San  
Commissaire national à la littérature

## Étude WEFIS 171

Nous avons extrait du communiqué de presse du WEFIS (le cercle d'études philatéliques de Flandre Occidentale) l'annonce d'une nouvelle étude (numéro 171) sur « L'utilisation des noms de lieux sur la correspondance en Belgique libre pendant la Première Guerre mondiale ».

Dans les services postaux du 19<sup>e</sup> et du début du 20<sup>e</sup> siècle, il était d'usage d'indiquer uniquement un nom de lieu dans l'adresse du destinataire et non, comme nous le faisons maintenant, l'adresse complète avec la rue, le numéro de la maison, le code postal et le nom de la commune.

Le toponyme était alors généralement le nom d'un hameau ou d'un lieu spécifique tel qu'il était connu et utilisé au cadastre et dans les actes notariés. Dès le début des années 1920, les services postaux belges ont essayé d'encourager leurs « clients » à inclure dans leur correspondance le nom de la rue, le numéro de la maison et le nom de la commune, au lieu d'un simple nom de lieu. Nous le remarquons par exemple dans les slogans des oblitérations mécaniques. Une sensibilisation qui a certainement continué jusqu'au début de la Seconde Guerre mondiale.

Cependant, pendant la Première Guerre mondiale, il était encore d'usage dans la partie non occupée du pays de ne mentionner que les noms de lieux. Nous l'illustrons dans cette étude, dans laquelle nous essayons également de situer le lieu sur base du cadastre et d'autres cartes. L'utilisation des noms de lieux dans cette étude se retrouve principalement sur la correspondance des soldats belges.

L'auteur est Arille Tassin. L'étude compte 51 pages, dont certaines sont en couleur. Le prix est de 10,00 € (+ 3,00 € d'affranchissement en Belgique - expédition à l'étranger sur demande) et peut être commandée à Robert Lisabeth, Heidebloemstraat 24 à 8400 Ostende. Compte bancaire du WEFIS : IBAN BE61 2800 4380 3217 - BIC GEBABEBB -- merci de mentionner en communication « étude 171 » lors de votre paiement.

## Centre d'Etudes et de Recherches Colonel Moiny et Michel Fontinoy (CER)

Au sein de notre fédération, nous n'avons pas beaucoup de membres qui ont aussi un site internet. Nous avons récemment parcouru le site du CER.

Ce site francophone publie les présentations et conférences données par leur association, et est principalement consacré à l'étude des bureaux de poste, de l'histoire et des marques postales de la province de Namur. Les premières activités du CER remontent à 1986. Le comité actuel est composé de M. Lutz (présidente), W. Monfils (secrétaire), J-M. Guidosse (trésorier) et D. Goffin (commissaire). Nous nous sommes immergés dans ce site le temps d'une soirée.

La base de données n'est pas encore très étendue, mais elle contient déjà un certain nombre de bonnes surprises.

Nous y trouvons par exemple une version numérique complète de l'ouvrage de référence de F. Meunier (1857) Dictionnaire Géographique des Postes aux lettres, mais aussi tous les articles et contributions de Jean Vanhingeland (impressionnants) qui traitent principalement, mais pas exclusivement de la province de Namur. Nous retrouvons également l'étude de P. Burllet sur : La Poste Rurale dans la Province de Namur de 1836 à 1900. Ou encore une vue d'ensemble de toutes les administrations postales et des fédérations de groupes philatéliques, ce qui est également très utile. Un aperçu de toutes les activités du club complète le tableau. Vous pouvez devenir membre de ce groupe d'étude facilement de manière numérique. Il y a encore du pain sur la planche, mais ce genre de travail ne peut que moderniser et faire progresser notre philatélie. Félicitations aux concepteurs et au comité ! Jetez-y un coup d'œil.



## Transport postal par hélicoptère en Belgique 1950-1959

Ce livre bien rédigé est autoédité par Martin Schepers de Bilzen. Il s'agit d'une représentation quasi encyclopédique d'un pan peu connu de l'histoire postale belge. L'histoire de la poste héliportée belge est retracée chronologiquement à l'aide de coupures de journaux, de dizaines de photographies, de photos aéropostales, de cartes, d'instructions des services postaux, de dépliants, d'envois postaux, de lettres, de cartes postales et de témoignages. Tout ce matériel a été rassemblé avec un nombre limité de textes de référence pertinents. Pas vraiment un texte continu, mais plutôt un ouvrage de consultation. Le livre a été écrit par un collectionneur qui a passé des années à étudier et à collecter les informations et, de plus, il a fait vérifier ses données. En outre, l'auteur a réussi à présenter clairement ses connaissances sous forme de livre. Dommage qu'aucune table des matières et aucun numéro de page n'aient été utilisés. Les sources sont intégrées dans les sections du texte. Chaudement recommandé avec une petite réserve car nous n'avons pu voir qu'une version numérique.

Données techniques : 120 pages au format A4 en noir et blanc. Papier de 350 gr. Collé avec dos droit. Prix 18 euros (+ frais de port de 7 euros). Pour commander : [schepers.m@telenet.be](mailto:schepers.m@telenet.be) ou Schepers Martin – Althoeseltweg 1A à 3740 Bilzen – téléphone 089 41 79 16.



## Brochure sur l'émission 1914 de Merode et de la Croix-Rouge

Le livre de Rudy De Vos sur « L'émission de timbres belges 1914 Monument de Merode », publié en 2017 au format A4, épuisé depuis un certain temps, est réimprimé. En outre, l'auteur a terminé une étude sur la série Croix-Rouge Roi Albert I<sup>er</sup> de 1914 et ses conclusions ont été compilées dans une brochure.

Au total, quatre brochures dans un format A5 pratique avec une attention particulière portée à la qualité des images afin que les caractéristiques et les erreurs de planche soient clairement visibles.



Les livrets, en néerlandais, comptent de 44 à 56 pages. Ils sont en vente à 5,00 € pièce, hors frais de port.

L'auteur, Rudy De Vos, aide le philatéliste dans l'achat et l'évaluation des timbres Merode. Ceci est nécessaire car il existe de nombreux faux, ces timbres appartenant au groupe des timbres belges les plus rares. On estime que moins de 5 % des timbres sont authentiques.

Ces trois brochures, avec les illustrations des erreurs de planche et les caractéristiques des vrais timbres, devraient permettre au collectionneur d'acquérir un exemplaire authentique et, avec la description des caractéristiques des impressions frauduleuses, d'évaluer ses propres exemplaires.

La brochure sur le timbre Croix-Rouge à l'effigie d'Albert I<sup>er</sup> traite de toutes les valeurs des timbres.

Le livre sur le Monument de Merode est divisé en trois unités : une partie pour chaque valeur de timbre, complétée par une partie genèse et une partie utilisation de la série de timbres.

Chaudement recommandé ! Vous pouvez commander en prenant contact avec: [rudy.devos2@telenet.be](mailto:rudy.devos2@telenet.be) - <http://www.filatelierudy.be>

B

# Abonnez-vous aux timbres-poste Thématique

Les Timbres-poste Thématiques sont des émissions officielles de bpost, dont les thèmes, les dates et le nombre ne sont pas définis à l'avance. Les sets de 10 timbres-poste abordent des sujets charmants et originaux, toujours joliment illustrés. Vous recevrez une agréable surprise à la fin de l'année.

## Inscrivez-vous maintenant !

Surfez sur [www.bpost.be/philatelie](http://www.bpost.be/philatelie) et cliquez sur « Nos Abonnements ».

Pour vous inscrire ou pour toutes questions, contactez le Contact Center au 02/278.50.70 ou par email à [Philately@bpost.be](mailto:Philately@bpost.be)



# La pochette annuelle 2021

La Pochette annuelle 2021 est une collection attrayante de ce que la Belgique a eu à offrir aux philatélistes au cours de l'année écoulée. Vous y retrouverez toutes les émissions, sans aucune exception. Il s'agit d'un ouvenir unique d'une année fascinante, qui accorde une attention particulière à des sujets surprenants qui ne sont pas souvent abordés.

La Pochette annuelle 2021 n'est donc pas seulement un joli cadeau pour les collectionneurs, mais aussi pour les personnes ayant un large champ d'intérêts.



**Commandez rapidement et facilement la Pochette annuelle 2021 via l'eShop !**